



## Sage 30 EDI Fiscal i7

Depuis le 1er octobre 2014, l'ensemble des entreprises doivent obligatoirement dématérialiser leurs données fiscales et comptables au format EDI - TDFC. Vous devez répondre à cette obligation légale. Sage 30 EDI Fiscal vous permet de dématérialiser à l'administration fiscale vos données déclaratives et de payer votre impôt sur les sociétés et votre cotisation sur la valeur ajoutée directement depuis votre logiciel.

### Points clés

#### Vous vous appuyez sur une solution simple et facile à prendre en main

Vous bénéficiez tout au long de vos travaux d'inventaire, d'assistants qui vous aident dans la création des fichiers, d'un compte général, d'un code journal et dans l'importation d'une balance.

#### Vous automatisez l'envoi de vos liasses

Vous éditez votre liasse fiscale sous forme électronique, quel que soit votre régime d'imposition, BIC Réel Normal, BIC Réel Simplifié ou BNC, ainsi que votre relevé de frais généraux.

#### Vous générez vos autres déclarations

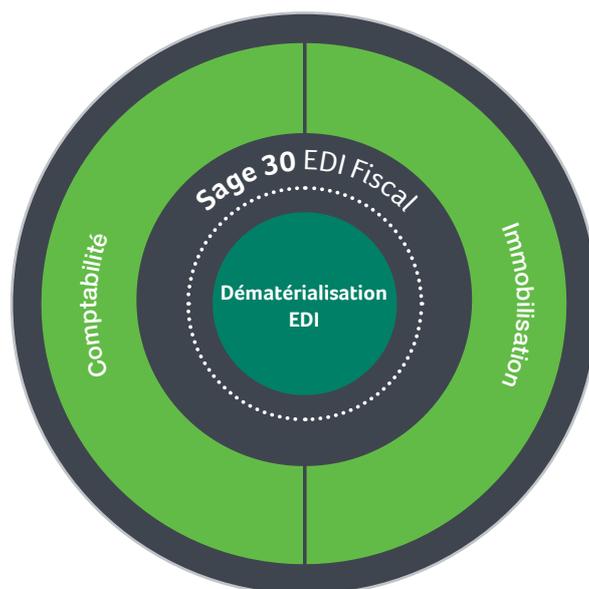
Vous êtes en mesure de publier et transmettre vos autres déclarations de type CVAE (Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises).

#### Vous télédeclarez et télépayez vos impôts via l'EDI

Vous transmettez à la D.G.Fi.P vos déclarations fiscales en EDI TDFC via le portail Sage EDI ainsi que l'EDI-Paiement IS et l'EDI-Paiement CVAE. Sage 30 EDI Fiscal, propose également d'envoyer ces déclarations aux organismes de gestion agréés (O.G.A) et à la Banque de France.

#### Vous archivez vos données fiscales sous forme électronique

Vous conservez l'historique de vos bilans fiscaux en archivant vos écritures sous forme numérique et grâce à la sauvegarde fiscale de vos données.



### Les atouts

Dématérialisation des données fiscales

Conformité avec la loi fiscale

Respect de l'obligation fiscale d'archivage légale des comptabilités informatisées

Réduction du temps consacré à l'intégration et au traitement des données comptables dans les liasses fiscales

Sécurisation des écritures et de leur transmission

Compatibilité avec Sage 30 Comptabilité

## Fonctionnalités

### Nouveautés V8

- Intégration des données d'immobilisations et d'amortissements pour tous les régimes fiscaux.
- Navigation facilitée dans la liasse, recherche d'un formulaire, personnalisation des formulaires affichés.
- Accès depuis la fenêtre de saisie complémentaire à la fonction import des tableaux illimités au format CSV.
- EDI requête, intégration de la liste des locaux professionnels par interrogation du serveur DGFiP.

### Fonctions gamme

- Gestion des devises.
- Gestion des informations libres.
- Format d'import/export paramétrable.

### Assistants

- Création d'un nouveau fichier.
- Création d'un compte général.
- Création d'un code journal.
- Importation d'une balance.
- Mise à jour fiscale.

### Liasse fiscale

- Régime BIC Réel Normal et Réel Simplifié (IR et IS).
- Régime BNC.
- Relevé de frais généraux (2067).

### Formulaires OGA

- Centres de gestion agréés.
- Associations de gestion agréées.

### Formulaire déclaration CVAE (1330)

### Génération EDI

- Génération EDI TDFC (seul le mode transmission via le portail Sage EDI est autorisé).
- EDI-Paiement IS (2571 et 2572).
- EDI Paiement CVAE (1329).
- EDI-Requête et la Déclaration des loyers.

### Saisie d'OD

### Interrogation de compte

### Fusion

### Archivage

### Sauvegarde fiscale des données (en option)

## Sage 30 EDI Fiscal

|                                    |             |
|------------------------------------|-------------|
| Fonctions gamme                    | ●           |
| Assistants                         | ●           |
| Liasse fiscale                     | ●           |
| Formulaires OGA                    | ●           |
| Formulaire déclaration CVAE (1330) | ●           |
| Génération EDI                     | ●           |
| Saisie d'OD                        | ●           |
| Interrogation de compte            | ●           |
| Fusion                             | ●           |
| Archivage                          | ●           |
| Sauvegarde fiscale des données     | (en option) |

La procédure EDI (Echange de Données Informatisées) permet d'échanger des données sous forme numérique, d'ordinateur à ordinateur. Elle permet de réduire l'utilisation du papier, de limiter les risques d'erreurs de saisie et de fiabiliser le traitement de l'information. L'EDI réduit les coûts de traitement, d'édition et d'archivage des données.